



Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation

Commission Sportive Natation Course

Siège social : Maison régionale des Sports – 2 avenue de l'Université 33400 Talence
Tél : 05.56.98.77.34 / Mél : talence@ffnatationlna.fr

Compte-rendu

Atelier 3 : Collectifs régionaux, maillage du territoire via les CET

1^{er} avril 2021

Présents : Joël FLAMARION, David PORTALE, Jonathan MASHIKO, Thomas DOYHENARD, Rémi GUILLON, Gaël DESCONS, Laurette BERTON, Baptiste GACHE, Jean-Marc LANDAIS, Charles FREBY, Jean Louis THOREMBEY.

Excusés : Véronique FERNANDEZ, Mathias LARTIGAUD, Marc BRISHOUAL

Départ de Jean Louis Thorembe à 09h45

Ordre du jour :

Introduction

1) 2022

a) Critères de sélection, actions à mettre en place, détection « Jeunes 3^{ème} année »...

b) Maillage du territoire via les Centres d'Entraînement Territoriaux (CET)

2) *Questions diverses*

3) *Date de la prochaine réunion*

Introduction

Le Président ouvre la séance à 9h20 et remercie les participants.

Il souligne l'importance et la richesse des différents ateliers mis en place tout en rappelant la problématique actuelle qui est l'impossibilité de s'entraîner et de nager en compétition. Commente les restrictions sanitaires étendues à tout le territoire depuis hier soir, applicables à partir de samedi 03 avril. Fait ressortir que cette situation peut entraîner l'annulation des compétitions prévues au calendrier régional au cours du dernier trimestre (Meetings Nationaux et régionaux, les championnats de ligue Jeunes). Insiste sur le fait que nous devons continuer à travailler, l'objectif demeurant de préparer la saison future.

Il dresse un rapide bilan des actions mises en place auprès des différents collectifs régionaux lors de la précédente olympiade, en rappelant notamment que d'une manière générale les stages et compétitions organisés avaient trouvé un très bon écho auprès des nageurs concernés, des entraîneurs, des parents ainsi que des présidents de club.

L'enjeu de cette prochaine olympiade est de consolider ce qui a été entrepris auparavant, et de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour asseoir et améliorer ces initiatives.

Une piste : les échanges transfrontaliers.

1) 2022

a) Critères de sélection, actions à mettre en place, détection « Jeunes 3ème année »...

- Ne pas attendre d'être juniors 1 pour détecter.

Définir qui doit s'occuper de la détection des Jeunes 3ème année : la Ligue ? Les CDx ? Sous quelles conditions ?

Une idée : organiser des journées de détection par département en mettant en place des critères bien spécifiques (des tests biomécaniques, gymniques, athlétiques) afin d'évaluer les nageurs sur des critères autres que le chrono.

Pour se faire, s'appuyer sur des entraîneurs de la région qui maîtrisent ce genre de critères et qui définiraient de manière précise ces critères d'évaluation. Impliquer les commissions sportives départementales. Faire passer le message aux Présidents des Cdx.

- Collectif juniors 1,2,3 et 4ème année

Se laisser le 1^{er} trimestre pour réfléchir, faire un état des lieux des forces en présence (on ne connaît pas le niveau des nageurs qui ne s'entraînent pas depuis un an) afin d'établir des collectifs régionaux avec des critères de sélection pertinents.

Identifier une population de nageurs en fonction des performances réalisées d'octobre à décembre, sur plusieurs épreuves, puis envoyer aux clubs des tests spécifiques à réaliser auprès de leurs nageurs (ciblés par la Ligue ou non) afin par la suite de pouvoir affiner la construction du collectif.

Possibilité de construire deux collectifs de niveau différent (un collectif régional « A » et un collectif « A' » par exemple).

- Pour réaliser ce travail, il est indispensable qu'il y ait une (ou plusieurs) personnes référentes, responsables des différents collectifs (un responsable par collectif).

Le bénévolat a ses limites, voir si la LNA pourrait proposer un intéressement (pécuniaire ou autre) à ce ou ces référents...

- Concernant les stages, préférable que ces derniers se terminent par une compétition de niveau national voire international (meeting), tout en veillant à ce que le niveau de la compétition soit abordable pour les nageurs (il faut qu'ils nagent le matin en séries et en finales l'après-midi).

À voir s'il faudra séparer le Nord et le Sud de la Nouvelle-Aquitaine (pour limiter les déplacements lointains pour certains nageurs, pour gagner en commodité au niveau de la logistique) ou non (pour favoriser la cohésion du collectif).

Stage à organiser durant les vacances de février, durée du stage : 10 jours

Précision : les nageurs du CAF ne seront pas pris en compte dans ces collectifs (c'est une entité à part, avec son propre mode de fonctionnement).

Effectif de 12 nageurs (par exemple 3 nageurs par année d'âge Juniors).

b) Maillage du territoire via les Centres d'Entraînement Territoriaux (CET)

Pour rappel : le CAF devrait être géré par un club, ce qui n'est pas le cas en Nouvelle-Aquitaine.

Conséquence, un coût financier conséquent pour la Ligue, une situation qui ne peut pas durer à long terme.

Identifier les territoires à même d'accueillir des CET (lieux où il y a des bassins de 50m, des établissements scolaires et universitaires pouvant proposer des horaires aménagés, des classes sportives).

À ce sujet, est soulignée la grande difficulté de coopération avec la ville de Bordeaux...

Définir le rôle de la LNA, faire entendre ses doléances et ses besoins (exemple du bassin de 50m de Mérignac qui va être certainement géré en DSP...).

Informé le Comité Directeur de la ligue.

Devant l'ampleur du travail concernant ce sujet, le débat est remis à une date ultérieure.

2) Questions diverses

Discussion au sujet de l'accès aux bassins des clubs : mettre en place des conventions d'utilisation du bassin entre l'exploitant de la piscine et le club. Ce constat revêt toute son importance sur un équipement nouveau, avant même son ouverture au grand public.

3) Date de la prochaine réunion

Ce groupe de travail sur l'atelier n°3 va se réunir de nouveau la date de réunion sera communiquée ultérieurement.

RAPPEL :

- L'atelier n°2 va se réunir de nouveau le mercredi 7 avril,
- L'atelier n°1 se réunira jeudi 08 avril.

Afin d'approfondir les sujets abordés.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 11h30.